

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAZARE-DE-BELLECHASSE
Le 3 juillet 2019

Séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse, tenue ce 3^e jour du mois de juillet 2019 à 20h00 à la salle du Conseil. À laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Michel Labbé

Monsieur Roger Bélanger

Monsieur Frédéric Bonin

Monsieur Stéphane Leblond

Madame Michèle Lemelin

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Martin J. Côté, maire. Le directeur général est aussi présent.

Absence motivée : Monsieur Sylvain Aubé.

RÉS. : 1907-062

ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

APPUYÉ par : Monsieur Frédéric Bonin

Et UNANIMENT RÉSOLU, que l'ordre du jour suivant soit adopté avec varia ouvert :

- 1.- Moment de réflexion;
- 2.- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3.- Procès-verbaux :
 - 3.1 Discussion et adoption du procès-verbal du 5 juin 2019;
- 4.- Administration et gestion financière :
 - 4.1 Comptes à payer;
- 5.- Correspondance et demandes adressées au Conseil municipal :
- 6.- Voirie et enlèvement de la neige :
 - 6.1 Rapport du coordonnateur des travaux municipaux;
 - 6.2 Tracteur à gazon;
- 7.- Sécurité publique et protection incendie :
 - 7.1 Entente sauvetage nautique;
- 8.- Hygiène du milieu :
- 9.- Aménagement, urbanisme et inspection :
- 10.- Loisirs et culture :
- 11.- Varia a) Demande de subvention à Madame Stéphanie Lachance – Travaux de voirie;
- 12.- Période de questions;
- 13.- Levée de la séance.

RÉS. : 1907-063

PROCÈS-VERBAL DU 5 JUIN 2019

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Michel Labbé

APPUYÉ par : Monsieur Frédéric Bonin

Et UNANIMENT RÉSOLU, que le procès-verbal de la séance régulière du 5 juin 2019 soit adopté tel que rédigé.

RÉS. : 1907-064

COMPTES À PAYER

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger

Et UNANIMENT RÉSOLU, que soit adoptée la liste des comptes à payer fournie aux membres du Conseil, par le directeur général, en date du 3 juillet 2019 :

▪ Administration	24 557,56 \$
▪ Sécurité publique	61 573,82 \$
▪ Transports	54 806,88 \$
▪ Hygiène du milieu	10 751,06 \$
▪ Quote-part	72 331,00 \$
▪ Urbanisme	118,71 \$
▪ Loisirs et culture	3 331,73 \$
▪ Immobilisation	29 283,57 \$

TRACTEUR À GAZON

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Roger Bélanger
APPUYÉ par : Monsieur Frédéric Bonin
Et UNANIMENT RÉSOLU, que la Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse procède à l'achat du tracteur à gazon John Deere série 1025 (incluant la tondeuse et le balai Rotary) chez FRS Goulet et Fils inc., au montant de 19 940 \$ en plus des taxes applicables.

Que le financement net de cet achat soit fait à même le fonds de roulement de la Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse pour un terme de cinq (5) ans.

ENTENTE SAUVETAGE NAUTIQUE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Raphaël offre aux municipalités le service de sauvetage nautique;

CONSIDÉRANT QUE le principe de cette entente serait selon la même formule que l'entraide automatique;

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à cette entente est facultative et que le service peut être offert aux municipalités non participantes;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Madame Michèle Lemelin
APPUYÉ par : Monsieur Michel Labbé
Et UNANIMENT RÉSOLU, que la municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse n'adhère pas à l'offre de la municipalité de Saint-Raphaël concernant l'entente de sauvetage nautique.

DEMANDE DE SUBVENTION À MADAME STÉPHANIE LACHANCE
TRAVAUX DE VOIRIE

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond
APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger
Et UNANIMENT RÉSOLU, que la municipalité demande une subvention à Madame Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse et adjointe parlementaire du ministre de la Famille, dans le cadre du Projet particulier d'amélioration pour circonscription électoral (PPA-CE) pour l'exercice financier 2019 pour des travaux à être effectués dans les rangs 4, 5 et 6 Est et Ouest de même que les rangs 7 Ouest, 8 et 9 Est ainsi que le Petit Buckland.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Patrick Côté, directeur général et secrétaire-trésorier de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce Conseil de la susdite municipalité.

J'ai signé à Saint-Lazare, ce mercredi 3 juillet 2019.

Patrick Côté, Directeur général et secrétaire-trésorier

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond
APPUYÉ par : Madame Michèle Lemelin
Et UNANIMENT RÉSOLU, que la séance soit levée à _____.

Martin J. Côté
Maire

Patrick Côté
Directeur général